



Collège Xavier Bichat

Bruno Ségard, principal Sébastien Gros, référent TICE

#### S'inscrire au lycée en ligne



**1** Du Vendredi 28 juin 2019 à 12h au <u>Mardi 2 juillet 2019 à 23h59</u>.



• Cette procédure concerne les 2<sup>nde</sup> Générales et Technologiques, professionnelles et les 1<sup>ères</sup> années de CAP.

L'utilisation de ce service est obligatoire pour la plupart des établissements mais ne vous dispense pas parfois d'emmener le dossier de votre enfant au lycée choisi dans la période indiquée par celui-ci.

- Quels sont les avantages ?
  - -Vous procédez sans vous déplacer à l'inscription administrative de votre enfant dans son lycée d'affectation. Vous recevez un mail de confirmation.

(Si vous refusez l'inscription dans son lycée d'affectation, vous serez invités à prendre contact avec l'établissement d'origine de votre enfant.)

- -Vous exprimez vos souhaits pour les enseignements d'exploration, l'enseignement de spécialité et les enseignements facultatifs.
- -Vous pouvez mettre à jour la fiche de renseignements.
- -Vous pouvez prendre connaissance des pièces à fournir et les télécharger mais vous ne pouvez pas forcément transmettre ces pièces renseignées au lycée.
- Si vous n'êtes pas équipés au niveau informatique, un ordinateur sera accessible dans notre établissement : Du vendredi 28 juin au mardi 2 juillet au CDI durant les horaires scolaires.

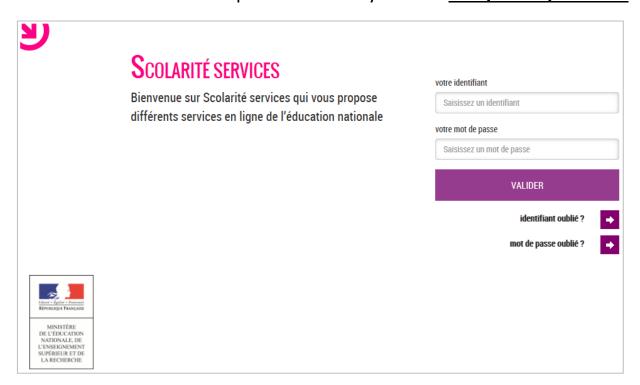
Si vous n'avez jamais activé votre compte Téléservices ou si vous avez perdu votre mot de passe et que vous souhaitez utiliser les Téléservices pour l'inscription au lycée de votre enfant, vous pouvez obtenir votre identifiant et un nouveau mot de passe en contactant M. GROS par l'intermédiaire de votre enfant ou en passant par le secrétariat du collège.

## **COMMENT FAIRE?**

#### 1 - Vous vous connectez.

Adresse: https://teleservices.ac-besancon.fr/ts

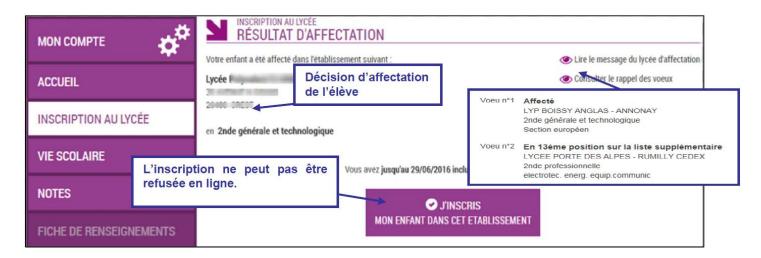
La connexion se fait uniquement au moyen d'un compte responsable.



### 2 - Vous choisissez Inscription au lycée.



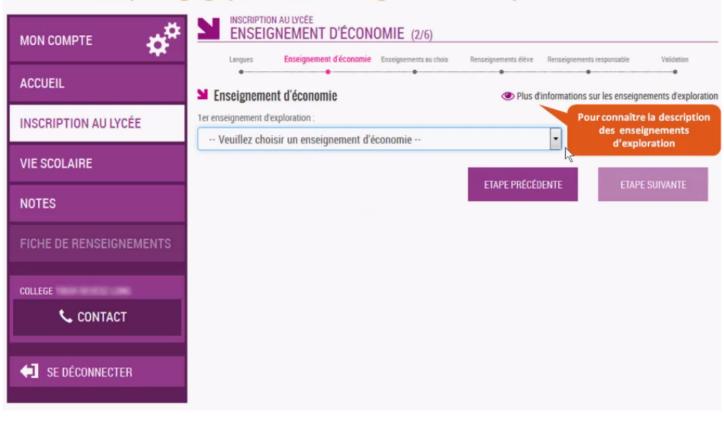
### 3 – Étape 1 : Vous consultez l'affectation et vous inscrivez votre enfant.



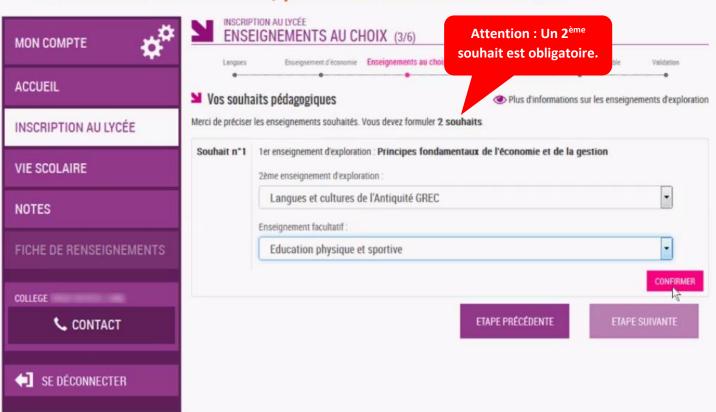
### 4 – Étape 2 : Vous choisissez les options.



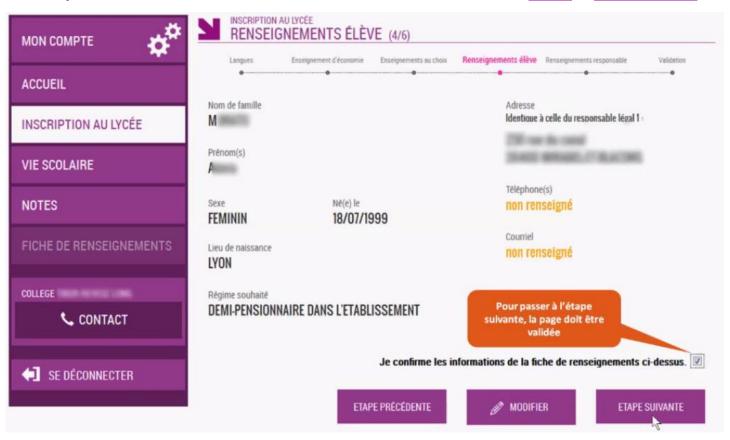
# Pour une 2nde générale et technologique, le parent émet les souhaits pédagogiques : 1er enseignement d'exploration...

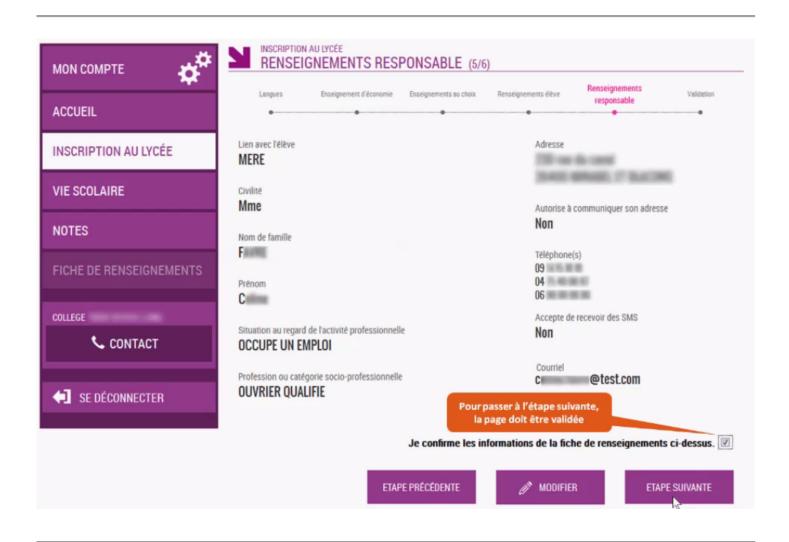


# Puis deuxième enseignement d'exploration, et enseignement facultatif le cas échéant, parmi des listes déroulantes



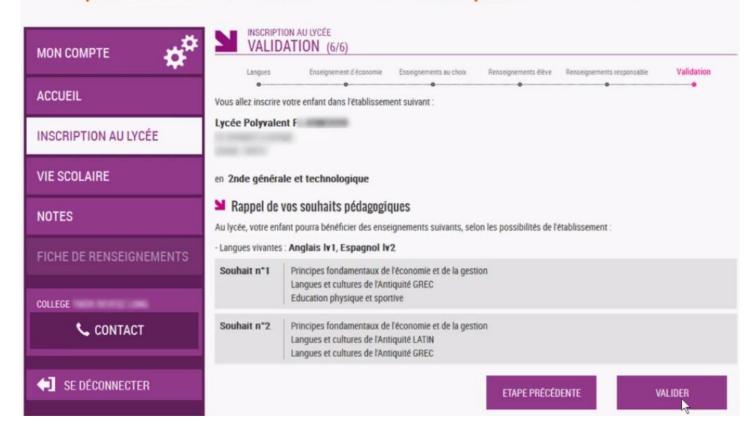
# 5 – Étape 3 : Vous confirmez le contenu des fiches de renseignements <u>ELEVE</u> et <u>RESPONSABLE</u>.





### 6 – Étape 4 : Vous validez l'inscription et vous obtenez un récapitulatif.

### Le parent revoit ses choix et valide l'inscription de son enfant



# Un mail lui est envoyé confirmant l'inscription, avec le récapitulatif des informations fournies



## 7 – Étape 5 : Vous visualisez l'inscription et vous pouvez l'enregistrer.

